RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DE GAZ NATUREL POUR LE PROJET DU SRB PIE-IX

Le projet de relocalisation de la conduite de gaz naturel pour le projet du SRB Pie-IX a été approuvé le 15 octobre 2018, par la décision D-2018-144 de la Régie de l'énergie (la Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

Étant donné qu'il s'agit d'un projet intégré, Énergir est tributaire du calendrier d'exécution de l'entrepreneur de la municipalité. En date du 30 septembre 2019, le projet a trois mois de retard par rapport à l'échéancier original. Énergir doit reporter au printemps 2020 les travaux prévus à l'automne 2019 sur certains tronçons. Toutefois, un échéancier révisé prévoit une accélération des travaux afin de maintenir la date prévue de fin des travaux.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2019 et la projection des coûts qui sont requis pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

Au 30 septembre 2019, la projection des coûts finaux est de 2,5 M$. L'écart favorable est principalement attribuable à la méthode de mise en place des conduites, dont l'utilisation de conduites en tourets au lieu de tuyau en barre, permettant ainsi d'éviter plusieurs heures de travail de fusion. De plus, les équipes de chantier sont plus efficaces qu'estimées et, compte tenu d'une bonne collaboration avec l'entrepreneur général sur les lieux, la location de plusieurs équipements lourds tels que des pelles hydrauliques et des pépines a pu être évitée.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 $)	3 209	3 023

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la conduite de gaz naturel pour le projet du SRB Pie-IX.